



Procès-verbal

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 20 mai 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Jacques Morency	Administrateur
■ Martine Breton	Présidente
■ Marc St-Louis	Vice-président
■ Audrey Croteau (visioconférence)	Secrétaire
■ Theodora Smoleanu	Administratrice
■ Pépin Faye	Administrateur
■ Jean Duchaineau	Administrateur

Absences

■ Amélie Marcoux	Trésorière
■ Bernard Abraham Atse	Administrateur

Autres présences

■ Elisa Verreault	Conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial
■ Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 20 mai 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-Lys
4551, boulevard Sainte-Anne

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Consultation publique concernant une demande d'autoriser les célébrations religieuses au 33, avenue Ruel.	19 h 05
4.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles	19 h 45
	■ Comité sécurité routière - Rapport des ateliers de l'AGA - Appel de projet sécurité routière septembre 2026 - Résolutions sécurité (2) ■ Table de concertation vélo des conseils de quartier - Convergence vélo Québec (Accès Transport Viable) - Service àVélo dans le quartier, activité de présentation du service. ■ Comité de vigilance des activités portuaires ■ Projet biodiversité (retour sur activité) - Approbation des dépenses supplémentaires ■ Autres sujets - Journée des nouveaux arrivants le 31 mai.	
5.	Période d'information de la conseillère municipale	20 h 50
6.	Période de questions et commentaires du public	21 h 05
8.	Fonctionnement du conseil de quartier et trésorerie	21 h 10
	■ Lecture et adoption du procès-verbal du 18 mars 2026 ■ Approbation du procès-verbal de l'AGA du 15 avril 2026 ■ Adoption du calendrier des assemblée pour 2026-2027 ■ Trésorerie et État des revenus et dépenses - Résolution pour remboursements - Paiement des frais de secrétariat (15 avril et 20 mai)	
9.	Varia	21 h 25
10.	Fin de l'assemblée	21 h 30



Procès-verbal

4^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 20 mai 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

Consultation publique au sujet d'une **Demande d'autoriser des célébrations religieuses du 33 avenue Ruel**

Mme Mauger explique la procédure à venir (présentation, question et commentaire du public, etc.). Les administrateurs feront une recommandation.

Elle présente Mme Joyal-Poirier, conseillère en urbanisme, accompagné de Mme Carpentier qui feront la présentation.

Autorisation demandée par l'Église adventiste du 7^e jour fédération de Québec sis au 33 avenue Ruel. Localisée coin Ruel et 103^e rue dans la zone 53141MB d'usage mixte.

Demande de modification réglementaire en cours de processus.

Présentement dans l'immeuble : accompagnement des nouveaux arrivants, centre de don, offre de soutien moral, grande fête, cours de français, information sur la santé. Ces usages (C3 et P3) sont déjà autorisés.

Le groupe voudrait faire des célébrations, une fois semaine ainsi que des périodes de prières et études bibliques. Aucune modification n'est prévue au bâtiment.

Période des questions et commentaires du public :

- Le requérant se présente à l'assemblée. Il est pasteur originaire du Togo.
- Inquiétude en lien avec le stationnement. Le groupe possède 22 cases, mais durant les samedis, jour de rassemblement, les fidèles se stationnent dans le quartier. On souligne que les cases de stationnement réservés aux cyclistes sont prises par les membres.

Les administrateurs votent en majorité EN FAVEUR de la demande.



1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Martine Breton ouvre l'assemblée à 19 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Martine Breton fait la lecture de l'ordre du jour et aucune modification n'est proposé.

SUR PROPOSITION de Pépin Faye, DUMENT APPUYÉE par Martin St-Louis, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

Comité sécurité routière

Jacques Morency annonce que le rapport qui compile les recommandations de l'atelier tenue lors de l'AGA est sur le Drive.

Un dépôt pour un appel de projet sur la sécurité routière pourrait être déposé, la date limite est septembre 2026.

Marc soulève le sujet des graves accidents ayant eu lieu dernièrement. Les administrateurs sont d'accords pour s'y pencher de plus approfondie sous peu.

Des Résolutions ont été adoptées suite à l'atelier de l'AGA

Résolution CQCM-26-05-CA-06 - boulevard des Chutes / sortie autoroute Félix-Leclerc

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DUMENT APPUYÉE par Pépin Fayé, il est résolu d'adopter la résolution proposée. (Voir annexe 1) Adopté à l'unanimité.

Résolution CQCM-26-05-CA-07 – Côte St-Grégoire

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DUMENT APPUYÉE par Pépin Fayé, il est résolu d'adopter la résolution proposée. (Voir annexe 2) Adopté à l'unanimité.

Résolution CQCM-26-05-CA-08 – rue de la Renardière

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DUMENT APPUYÉE par Pépin Fayé, il est résolu d'adopter la résolution proposée. (Voir annexe 3) Adopté à l'unanimité.



Table de concertation vélo des conseils de quartier

Nous n'avons pas eu de représentant à la dernière rencontre. Le 30 mai, il y aura une activité organisée par Accès-Transport Viables : un trajet à bicyclette jusqu'au Parc de la Pointe-aux-Lièvres. Chaque participant doit s'inscrire sur le site internet.

Au sujet du service ÀVélo, les administrateurs ne jugent pas nécessaires de faire une rencontre pour mieux connaître le service. Il est proposé de publier sur notre page Facebook le petit vidéo du RTC.

Une 2^e rencontre de présentation au sujet corridor cyclable CVC sur le boulevard des Chutes aura lieu le 26 mai en ligne.

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. Carl Bouchard affirme que le projet de QSL avance. Les groupes touchés s'expriment librement sur le sujet. La Table du Littoral Est prépare une réplique. Le CQCM n'a pas signifié son intérêt pour se joindre aux autres conseils de quartier afin d'exiger une étude environnementale indépendante. Les enjeux sont nombreux. 200 000 containers sont attendus annuellement et impliquera avec lui une augmentation du camionnage sur nos routes ainsi que les trains. Les quartiers centraux sont directement touchés, car une augmentation du transport saturera la qualité de l'air. Des impacts sont attendus sur le développement de la prochaine phase de la Promenade Samuel-de-Champlain ainsi que de la conversion de l'autoroute en boulevard urbain sur le bord du fleuve. Le dépôt du projet était supposé être déposé le 15 mai, mais la date est retardée.

Projet Biodiversité

L'activité a eu lieu comme prévu. Ce fût un succès, autant de la part des participants que des intervenants. Les commentaires sont très positifs sur la page Facebook.

Résolution pour autoriser le déboursement supplémentaire de la réalisation de l'activité de biodiversité.

Il est résolu d'accepter le déboursé supplémentaire ayant servi à couvrir des frais supplémentaires s'ajoutant au budget de la demande de subvention et au budget de l'activité de la biodiversité pour un montant de 415.05\$ (Voir états résultats en annexe 4)

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DUMENT APPUYÉE par Jacques Morency, il est résolu d'adopter le montant additionnel pour l'activité de biodiversité tel que présenté dans l'états des résultats (Voir annexe 4). Adopté à l'unanimité

Résolution de mention de félicitation

SUR PROPOSITION de Jacques Morency, DUMENT APPUYÉE par Jean Duchesneau, il est résolu d'adopter Une mention de félicitation à Amélie Marcoux pour l'organisation et la réalisation de l'activité de biodiversité tenue le 2 mai 2026. Adopté à l'unanimité.



Autres sujets

Les trois conseils de quartier de Beauport (Vieux-Bourg, Ste-Thérèse-de-Lisieux et Chutes-Montmorency) se sont mobilisés pour accueillir les nouveaux arrivants, l'évènement aura lieu le 31 mai. Différentes activités sont prévues afin de communiquer des informations utiles aux nouveaux arrivants de Beauport. Nous aurons une table pour présenter les conseils de quartier.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élisabeth Verreault encourage les citoyens à se présenter à la journée d'accueil des nouveaux arrivants qui se tiendra le 31 mai.

Sur le boulevard Sainte-Anne, le verdissement continu.

Un « banc jasette » a été installé au Parc de la Cimenterie, ce banc est bleu et signifie que l'on est ouvert à la discussion. La Ville est ouverte aux suggestions pour le déplacer ou en installer d'autres dans les parcs du quartier.

Les parcs conviviaux permettent certaines permissions spéciales (consommation d'alcool avec repas, permission d'utiliser un BBQ portatif). Des suggestions sont attendues, car seulement trois parcs ont ce titre en ce moment dans l'arrondissement.

La sécurité routière ayant défrayé les manchettes, Mme Verreault rappelle aux citoyens de prendre les meilleures décisions pour favoriser la prudence.

Une des raisons du réaménagement VivaCité, c'est qu'il y aura un impact sur la vitesse. Les employés de la Ville reçoivent des insultes régulièrement et elle répète qu'un effort de collaboration serait souhaité de la part des citoyens.

5. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne mentionne que des épisodes de grande vitesse ont lieu sur le boulevard Ste-Anne. Il y a aussi des arrêts d'autobus qui sont installés à certain endroits directement sur l'accotement, des trottoirs pourraient être installés.

Mme Verreault rappelle les procédures privilégiées pour retracer les améliorations mentionnées par les citoyens (311). Ce moyen est celui qui permet de laisser une trace qui peut être ensuite utilisé par les élus pour faire avancer des dossiers.

Une résidente de Montmorency demande à M. Bouchard quel est l'impact sur les conditions de vie des gens du quartier Montmorency en lien avec le nouveau projet de QSL.



6. Fonctionnement du conseil de quartier et trésorerie

Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 18 mars 2026

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DÛMENT APPUYÉE par Pépin Fayé, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 mars 2026. Adopté à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal de l'AGA du 15 avril 2026

SUR PROPOSITION de Théodora Smoleanu, DÛMENT APPUYÉE par Jean Duchesneau, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 avril 2026. Adopté à l'unanimité

Adoption du calendrier des assemblées pour 2026-2027

SUR PROPOSITION de Martine Breton, DÛMENT APPUYÉE par Jacques Morency, il est résolu d'adopter le calendrier des assemblées pour 2026-2027 et la tenue en alternance des lieux de rencontre entre le centre communautaire des Chutes et le centre Ulric-Turcotte. (Voir calendrier en annexe 5). Adopté à l'unanimité.

Paieement frais de secrétariat

SUR PROPOSITION de Pépin Fayé, DÛMENT APPUYÉE par Jacques Morency, il est convenu de payer le montant de 250\$ pour le secrétariat de l'aga du 15 avril et de la rencontre du 20 mai 2026 à Eric Duguay. Adopté à l'unanimité.

7. Varia

Composition de l'exécutif du conseil de quartier

SUR PROPOSITION de Pépin Fayé, DÛMENT APPUYÉE par Jacques Morency, Que Audrey Croteau soit reconduite comme Secrétaire. La présidente de l'assemblée déclare Audrey Croteau élue par acclamation.

SUR PROPOSITION de Pépin Fayé, DÛMENT APPUYÉE par Jacques Morency, Que Amélie Marcoux soit reconduite comme Trésorière. La présidente de l'assemblée déclare Amélie Marcoux élue par acclamation.

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DÛMENT APPUYÉE par Pépin Fayé, Que Martin Breton soit nommée pour agir comme Vice-Présidente. La présidente de l'assemblée déclare Martin Breton élue par acclamation.

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DÛMENT APPUYÉE par Jean Duchesneau, Que Jacques Morency soit nommé comme Président. La présidente de l'assemblée déclare Jacques Morency élue par acclamation.



8. Fin de l'assemblée

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DUMENT APPUYÉ par Martine Breton, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 30.

Appuyé à l'unanimité.



ANNEXE 1

Résolution CQCM-26-05-CA-06 en lien avec l'ajout de panneaux interdisant le virage à droite aux sorties de l'autoroute Félix-Leclerc et boulevard des Chutes.

Problématique 1 : En provenance de l'Autoroute 40 vers l'Est, à la sortie boulevard des Chutes, le virage à droite est permis (flèche) ;

Conséquence : lorsque les feux de traverse sont en action pour les piétons et les cyclistes afin de permettre un passage sécurisé, il arrive très souvent que les automobilistes ne respectent pas leur droit de passage et effectuent quand même leur virage à droite. Plusieurs citoyens et citoyennes affirment que très souvent, il arrive que ce soient les piétons et les cyclistes qui doivent être vigilants pour une traversée sécuritaire, et ce, malgré la présence des feux en action.

Problématique 2 : Sur le boulevard des Chutes, en direction Est, à la sortie de l'autoroute Félix-Leclerc et au coin rue de l'avenue de l'Obiou, le virage à droite est permis pour prendre l'avenue de l'Obiou même chose pour les voitures venant de l'Obiou pour tourner sur des Chutes.

Conséquence : lorsque les feux de traverse sont en action pour les piétons et les cyclistes afin de permettre un passage sécurisé, il arrive très souvent que les automobilistes ne respectent pas leur droit de passage et effectuent quand même leur virage à droite. Plusieurs citoyens et citoyennes affirment que très souvent, il arrive que ce soit les piétons et les cyclistes qui doivent être vigilants pour une traversée sécuritaire, et ce, malgré la présence des feux en action.

Ce que le conseil de quartier recommande : dans le cadre du programme de la sécurité routière et en lien avec le réaménagement prochain de la piste cyclable sur le boulevard des Chutes, que des panneaux interdisant le virage à droite pour ces deux (2) intersections problématiques soient installés dans un délai rapproché puisque la saison estivale amène une augmentation du volume de cyclistes et de piétons. C'est une action simple et rapide pour augmenter la sécurité routière de ce secteur. (Voir carte pour la localisation des panneaux)

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DUMENT APPUYÉE par Pépin Fayé, il est résolu d'adopter la résolution proposée. Adopté à l'unanimité.





ANNEXE 2

Résolution CQCM-26-05-CA-07 recommandant l'ajout de signal lumineux ou toute autre installation sécurisante aux affiches de traverses piétonnes et l'ajout de miroirs concave sur la côte Saint-Grégoire.

Problématique 1 : Aux intersections du boulevard Magella-Laforest avec la Côte Saint-Grégoire et du boulevard François Xavier avec la côte Saint-Grégoire, à la suite d'une recommandation de *Accès Transport Viable* de 2024) des panneaux et du marquage sur la chaussée indiquaient les passages piétonniers en direction de l'école primaire avoisinante.

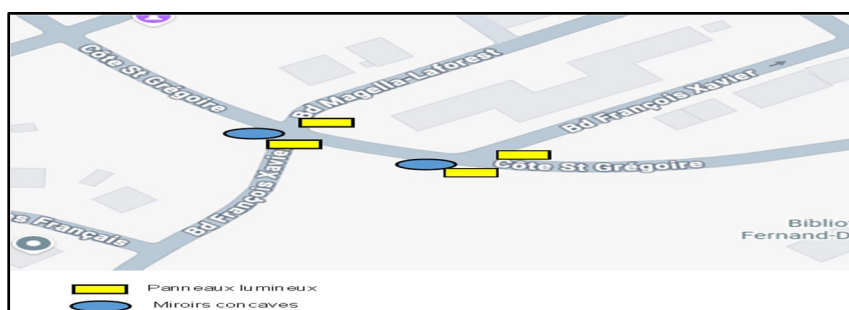
Conséquence, lorsque les piétons, surtout des enfants, veulent traverser, il leur devient difficile de le faire en toute sécurité. Les automobilistes montent ou descendent la côte souvent à une bonne vitesse. La configuration de la côte empêche une bonne visibilité pour les piétons, surtout les enfants et les personnes âgées. La traversée est très dangereuse.

Problématique 2 : Lorsque les automobilistes veulent sortir du boulevard Magella-Laforest ou du boulevard François Xavier, il leur est difficile de voir venir les automobiles en provenance tant du bas que du haut de la côte. Il y avait aux sorties de ses artères un miroir concave qui permettait une bonne vision du bas et du haut de la côte. Ce miroir n'y est plus et cela rend la sortie très à risque.

Conséquence, les automobilistes qui veulent emprunter la côte Saint-Grégoire à partir des artères Magella-Laforest et François Xavier doivent s'avancer plus en avant dans la côte pour mieux voir venir les automobiles tant du bas que du haut de celle-ci.

Ce que le conseil de quartier recommande : dans le cadre du programme de la sécurité routière et de la mobilité, que des signaux lumineux soient installés sur les panneaux existant ou que des feux clignotants soient installés pour annoncer l'avis de traverse d'un piéton ou à défaut, toute installation qui sécuriserait la traversée des piétons et des voitures au niveau de ces deux intersections. Aussi, que des miroirs concaves soient installés devant les intersections des boulevards Magella-Laforest et François Xavier afin de permettre la visibilité des voitures qui montent ou descendent la côte.

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DÛMENT APPUYÉE par Pépin Fayé, il est résolu d'adopter la résolution proposée. Adopté à l'unanimité.





ANNEXE 3

Résolution CQCM-26-05-CA-08 Pour la piétonisation de la rue de la renardière entre l'avenue Royale et la rue de Tunis.

ATTENDU QUE la rue Renardière est déjà fermée à la circulation automobile environ 6 à 7 mois par année entre l'Avenue Royale et la rue de Tunis ;

ATTENDU QUE cette, rue qui s'étend de l'avenue Larue jusqu'à l'avenue Royale, borde des infrastructures jeunesse majeures (parc, terrains de soccer, maison des jeunes) ;

ATTENDU QUE ce tronçon constitue un corridor scolaire naturel et névralgique reliant notamment l'école La Courvilloise à l'avenue Royale ainsi que l'école Beausoleil ;

ATTENDU QUE la sécurité des élèves est une priorité et que la piétonnisation annuelle offrirait un environnement sécuritaire, réduirait les risques d'accidents et favoriserait l'autonomie des jeunes dans leurs déplacements actifs ;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit directement dans les objectifs de mobilité durable et de sécurité routière de la Ville de Québec ;

ATTENDU QUE l'expérience des fermetures actuelles démontre qu'il n'y a pas d'impact négatif significatif sur la fluidité de la circulation automobile environnante, des voies alternatives étant déjà bien établies ;

IL EST RÉSOLU :

Ce que le conseil de quartier recommande : dans le cadre du programme de la sécurité routière et de la mobilité que la rue de la Renardière soit piétonnière à l'année tout en s'assurant du déneigement de celle-ci l'hiver pour faciliter les déplacements sécuritaires des piétons.

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DUMENT APPUYÉE par Pépin Fayé, il est résolu d'adopter la résolution proposée. Adopté à l'unanimité.

ANNEXE 4

Projet biodiversité - ÉTATS FINANCIERS

Revenus

Subvention Ville de Québec	3970.00\$
Apport conseil quartier	<u>415.05\$</u>
Total revenus	4385.05\$

Dépenses

Ferme Bédard & Blouin (plantes)	2990,41\$
Craque bitume (conférence)	1367,05\$
Imprimerie Bergemont	<u>27,59\$</u>
Total des dépenses	4385.05\$

ANNEXE 5

Calendrier des rencontres 2026/2027

Centre communautaire des Chutes, 4551, boulevard Sainte-Anne <i>Salle Fleur de Lys</i>	Centre de loisirs Ulric-Turcotte, 35, rue Vachon <i>Salle du Nord</i>
16 septembre 2026	21 octobre 2026
18 novembre 2026	16 décembre 2026
20 janvier 2027	17 février 2027
17 mars 2027	21 avril 2027
19 mai 2027	16 juin 2027